

Jeudi 7 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IMPORTANT

Crèches, écoles, accueil de loisirs, restauration, transports : les modalités de réouverture à Châteauroux

Face à l'évolution de la pandémie Covid-19 et conformément aux mesures gouvernementales, Châteauroux entre, à partir du 11 mai et ce jusqu'au 1^{er} juin, dans une période correspondant au « sas de déconfinement ». Gil Avérous, Maire de Châteauroux, prend les mesures suivantes, applicables à compter du lundi 11 mai quant à la reprise des activités municipales de Petite enfance, d'Enfance et de Loisirs de la Ville.

CRÈCHES

Réouverture des crèches collectives

Toutes les crèches collectives rouvrent à partir du lundi 11 mai. Un protocole d'accueil des familles sera mis en place au niveau des structures collectives, de manière à ce que les familles ne se croisent pas et ne rentrent pas dans les établissements. Les enfants seront répartis par groupes de 10 et ne se croiseront pas non plus. La capacité d'accueil de certaines structures sera réduite :

- 20 places à la crèche collective « La Maison des Lutins ».
- 20 places également au multi-accueil de La Pingaudière.

Réouverture de la crèche familiale à Beaulieu

La crèche familiale rouvre à partir du lundi 11 mai avec un protocole à respecter par les familles à l'arrivée et au départ des enfants.

Reprise d'activité du Relais assistants maternels (RAM)

Le RAM reprend son activité à partir du lundi 11 mai, mais ne pourra pas recevoir les familles et assistantes maternelles dans ses locaux du centre Desnos, en raison de l'impossibilité de mettre en place un cheminement différencié avec la halte-garderie du centre socio-culturel de Vaugirard. Les contacts se feront par téléphone et courriels.

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr

ÉCOLES

Réouverture des écoles publiques

Toutes les écoles publiques de Châteauroux vont rouvrir à partir du jeudi 14 mai.

Préalablement à cette ouverture, un protocole sanitaire particulier aux écoles de Châteauroux sera établi et signé avec le Préfet de l'Indre et le DASEN. Ce protocole largement diffusé auprès des directeurs d'écoles, des enseignants, personnels et parents d'élèves, a pour objectif de communiquer en totale transparence sur les modalités de fonctionnement de nos structures et le rôle de chacun. Il doit permettre aux parents de décider ou de rescolariser leurs enfants dans leurs établissements habituels.

Des groupes d'enfants seront constitués (10 au maximum en maternelle et 15 au maximum en élémentaire). Si ces chiffres sont dépassés, d'autres groupes seront constitués et les enfants viendront deux jours / semaine à l'école (alternance entre les groupes), selon un rythme d'un jour sur deux (les lundis et jeudis pour un groupe et les mardis et vendredis pour un autre groupe).

À noter : en application des directives gouvernementales, les enfants des personnels jugés prioritaires (soignants en particulier) et des enseignants seront accueillis sur l'ensemble du temps scolaire.

Pour les enfants qui ne pourraient être accueillis 4 jours par semaine à l'école, un service de garde d'enfants sera mis en place par la Ville dans les locaux des accueils de loisirs de la Valla (50 places) et La Pingaudière (30 places). Les mêmes règles que celles fixées sur le temps scolaire seront appliquées (groupes de 10 et 15 : voir ci-dessus). Les horaires d'accueil seront de 7h30 à 18h30. Ce service sera également proposé les mercredis et les lundi 11 et mardi 12 mai. Là aussi, des publics prioritaires seront définis (voir liste sur www.chateauroux-metropole.fr).

Réouverture des garderies scolaires

Toutes les garderies scolaires rouvrent selon les horaires habituels, à savoir à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Les agents de sécurité, qui exercent leurs fonctions aux abords des écoles, reprendront leurs missions avec une adaptation de leur planning en fonction des horaires d'entrée et de sortie des élèves.

Nettoyage des locaux scolaires

Un nettoyage régulier des locaux scolaires sera effectué afin d'être en conformité avec le protocole sanitaire défini par le ministère de l'Éducation nationale.

RESTAURATION SCOLAIRE

Réouverture de la cantine

Tous les restaurants scolaires rouvriront leurs portes. Il est à noter que la répartition des écoles dans les différents restaurants pourra être modifiée afin d'éviter des effectifs trop chargés et d'assurer le respect des contraintes sanitaires. La distance minimale d'un mètre entre les enfants sera garantie lorsqu'ils seront à table. Un service sur table uniquement sera proposé. Pour les enfants qui doivent se déplacer pour aller manger (à pied ou en bus), l'organisation sera revue de manière à assurer le respect des règles sanitaires.

TRANSPORT SCOLAIRE

Redémarrage adapté du réseau

La reprise progressive des écoles maternelles et élémentaires de l'Agglomération du 12 au 25 mai 2020 nécessite un redémarrage adapté des circuits de transports scolaires. Ces reprises ont été organisées en concertation avec les communes, les Autorités organisatrices de second rang et les transporteurs afin de permettre d'offrir des conditions de sécurité suffisantes.

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr

Les transporteurs vont mettre en place les mesures sanitaires obligatoires ou conseillées :

- Port du masque pour tous les conducteurs.
- Désinfection quotidienne des véhicules.
- Condamnation d'un siège sur deux.
- Accès aux véhicules par la porte centrale.

Une accompagnatrice sera présente dans chaque véhicule y compris pour la commune d'Ardentes qui a fait le choix d'affecter momentanément une accompagnatrice dans ses circuits jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Toutes les accompagnatrices seront équipées d'un masque et devront faire respecter la distanciation sociale imposée par l'exécutif.

date de reprise	niveau	circuits	écoles	effectifs	reprise du transport scolaire	transporteurs
25-mai	maternelles & élémentaires	Luant primaires	Jeanne Dacquin		pas ds l'immédiat	voyage Joubert
14-mai	maternelles & élémentaires	Poinçonnet primaire 1	François Rabelais	?	oui selon effectifs	Sti Centre
	maternelles & élémentaires	Poinçonnet primaire 2	J. Prévert/Petite Fadette	?	oui selon effectifs	Europ Voyage
	maternelles & élémentaires	Poinçonnet primaire 3	J. Prévert/Petite Fadette	?	oui selon effectifs	Europ Voyage
	maternelles & élémentaires	Poinçonnet primaire 4	J. Prévert/Petite Fadette	?	oui selon effectifs	Sti Centre
12-mai	maternelles & élémentaires	Saint-Maur primaires	groupe scolaire des Planches	5 à 8	oui	Europ Voyage
14-mai	maternelles & élémentaires	Syndicat Ardentes 4	St Martin/St Vincent/A.Fée	2	oui	Europ Voyage
14-mai	maternelles & élémentaires	Syndicat Ardentes 5	RPI Mâron/Sassierges	0	non	Europ Voyage
14-mai	maternelles & élémentaires	Syndicat Ardentes 6	St Martin/St Vincent/A.Fée	4 (+1 le 18/5)	oui	Sti Centre
14-mai	Gde section mat.-CP-CM2	Déols collège 2	Paul Langevin	?	oui selon effectifs	Sti Centre
	Gde section mat.-CP-CM2	Déols collège 3	Henri Wallon/Paul Langevin	?		
	Gde section mat.-CP-CM2	Déols collège 4	Paul Langevin	?		
	Gde section mat.-CP-CM2	Déols collège 5	Henri Wallon/Paul Langevin	?		
	Gde section mat.-CP-CM2	Déols collège 6	Henri Wallon/Paul Langevin	?		

ACCUEIL DE LOISIRS

Activités suspendues

Le Pôle ados restera fermé au moins jusqu'à début juin.

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr